

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement des États généraux de l'information

3 octobre 2023

Le comité de pilotage des États généraux de l'information, composé de Bruno Lasserre, président, Christophe Deloire, délégué général, Nathalie Collin, Camille François et Anne Perrot a lancé le mardi 3 octobre ce chantier qui durera jusqu'à l'été 2024. Se sont également exprimés Maria Ressa, journaliste et prix Nobel de la Paix 2021, et le président du Conseil économique, social et environnemental Thierry Beudet. Les États généraux ont pour objectif de garantir le droit à l'information à l'ère numérique en proposant une stratégie et un plan d'action pour la France.

Parce qu'ils sont titulaires du droit à l'information et qu'aujourd'hui seulement 63% des Françaises et des Français considèrent que ce droit est respecté en France (sondage Harris Interactive du 3 octobre 2023), les États généraux partiront de leurs attentes et leur permettront d'être associés et de contribuer tout au long du processus.

Les États généraux de l'information s'articuleront autour de :

- 10 priorités
- 3 séquences
- 3 modes de participation
- 5 groupes de travail
- 4 évènements
- 1 cellule prospective

Les 10 priorités

1. S'assurer que les plateformes mettent en place des dispositifs structurels pour la fiabilité et l'information
2. Obtenir que les sociétés technologiques et annonceurs contribuent efficacement au financement du journalisme
3. Garantir l'indépendance de l'information dans les médias privés et publics
4. Favoriser l'émergence de champions français sur le plan international dans le domaine des médias
5. Moderniser les règles applicables en matière de pluralisme et de concentration des médias

6. Renforcer la fonction sociale du journalisme et protéger le droit au secret des sources
7. Développer une éthique de la discussion pour débattre sans nous insulter
8. Structurer le champ de l'éducation à l'information et aux biais cognitifs
9. Renforcer les protections contre les ingérences et les manipulations étrangères
10. Promouvoir un espace informationnel démocratique sur le plan international

Les 3 séquences

1. Diagnostic et propositions (octobre - décembre)
2. Délibérations sur les propositions (janvier - mars)
3. Synthèse et restitution (avril - juin)

Les 3 modes de participation

1. La participation citoyenne

A) Le rôle du Conseil économique, social et environnemental

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE), troisième assemblée de la République, en partenariat avec les États généraux, a lancé aujourd'hui une grande consultation pour recueillir les constats, les attentes et les propositions des citoyens. Jusqu'au 12 novembre, ils pourront ainsi contribuer sur la plateforme en ligne, disponible également sur le site internet des États généraux (<https://etats-generaux-information.fr/>). Des journées délibératives seront organisées au CESE les 27, 28 janvier et le 3, 4 février afin de permettre aux contributeurs de la plateforme de se rencontrer et de débattre sur les recommandations des groupes de travail. Le CESE remettra par ailleurs un avis par sa commission Éducation Culture et Communication qui sera versé aux travaux.

B) Le tour de France

Des délibérations de citoyens seront organisées sur tout le territoire national à travers des assemblées citoyennes, qui se dérouleront notamment sous des chapiteaux pouvant accueillir des centaines de personnes. L'objectif est de planter un chapiteau dans chaque région.

Des réunions ou des consultations seront également organisées avec des associations ou des fédérations. Une enquête sera ainsi lancée prochainement en lien avec l'Union nationale des missions locales (UNML) afin de recueillir les attentes des jeunes en matière d'accès à l'information.

Les États généraux seront également présents à plusieurs événements dans toute la France : à Lannion pour un événement organisé par le conseil départemental des Côtes d'Armor, en lien

avec la région Bretagne, la ville de Lannion, l'IUT et plusieurs médias ; à Médias en Seine à Paris, aux Tribunes de la presse à Bordeaux, aux Assises de la presse à Tours, entre autres.

Les synthèses de ces réunions seront versées aux groupes de travail pour enrichir leurs travaux.

Tout citoyen peut contribuer directement ou déposer une proposition de participation au tour de France (contact@eg-info.fr ou directement sur le site internet).

2. La participation professionnelle

Tout professionnel peut déposer sa contribution directement sur le site internet. Des événements, auditions et réunions de travail seront organisées avec la participation la plus large possible. L'équipe permanente des États généraux communiquera sur le site internet l'ensemble des modalités de participation ainsi que l'agenda à venir.

3. La participation du monde de la recherche

Un appel à contributions sera envoyé aux universités, centres de recherche et grandes écoles françaises. Un « Innovation Lab » sera également mis en place avec l'université Columbia à New-York.

Les cinq groupes de travail

Cinq groupes de travail, composés de 5 à 10 personnes, dont une présidente ou un président, devront remettre une synthèse au comité de pilotage. Leurs thématiques sont les suivantes :

1/ L'espace informationnel et l'innovation technologique, présidé par Sébastien Soriano

2/ Citoyenneté, information et démocratie, présidé par Pascal Ruffenach

3/ L'avenir des médias d'information et du journalisme, présidé par Christopher Baldelli

4/ Souveraineté et lutte contre les ingérences étrangères, présidé par Arancha Gonzalez Laya

5/ L'Etat et la régulation, présidé par Isabelle Falque-Pierrotin.

Les membres de ces groupes seront nommés conjointement par le comité de pilotage et le ou la présidente. Les candidatures sont ouvertes depuis aujourd'hui et seront closes le lundi 9 octobre (candidature à déposer sur le site internet des EGI). La composition des groupes de travail sera annoncée le 16 octobre. Les présidents ont été réunis le 2 octobre par le comité de pilotage et la première réunion des groupes aura lieu le mercredi 18 octobre.

Les parlementaires seront pleinement associés à ces travaux : ils ont été consultés depuis le 13 juillet et des auditions auront lieu en novembre.

Les quatre évènements

- Le 3^e Sommet pour l'information et la démocratie le 10 novembre sera organisé dans le cadre des États généraux de l'information lors du Forum de Paris pour la paix.

- **Trois agoras**

- ✓ **novembre** : Agora dédiée au diagnostic et aux propositions, dans une métropole régionale
- ✓ **février** : Agora dédiée à la délibération sur les propositions
- ✓ **mai - juin** : Agora de restitution en Sorbonne

La réflexion prospective

Une cellule prospective sera chargée de dessiner des scénarios pour le monde de l'information en 2050.

L'équipe des États généraux de l'information

Le comité de pilotage et les groupes de travail s'appuieront sur une équipe permanente placée sous la responsabilité du rapporteur général, Maxence Langlois-Berthelot, inspecteur général des finances, qui coordonnera le travail des rapporteurs.

Contact presse

morgane.le-poul@eg-info.fr

07 64 20 63 15